

Rapport public Parcoursup session 2023

ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ESPL - école supérieure des pays de la loire - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	5	244	2

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en oeuvre des techniques de montage et de post-production

Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en oeuvre de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur, Diplôme d'État formant aux métiers de l'audiovisuel et délivrant un bac + 2, est articulé autour d'un enseignement complet par son contenu Technique, Artistique et Scientifique.

La pratique prend une part très importante lors de travaux dirigés mais aussi lors de phases de réalisation de projets professionnels.

Les axes d'apprentissage hebdomadaires décidés par le référentiel d'État sont :

- 11 heures de travaux pratiques: Technique et Mise en Œuvre
- 8 heures d'enseignement artistique: Culture Audiovisuelle et Artistique
- 5 heures de technologie: Technologie des Équipements et Supports
- 4 heures de: Sciences Physiques
- 1,5 heures d'Anglais
- 1,5 heures d'économie et gestion: Environnement Économique et Juridique

A cela s'ajoute une période de 10 semaines de stage en entreprise sur deux ans et des sessions de réalisation de projets « Projet à caractère professionnel » permettant aux candidats de perfectionner leurs savoir faire et de les confronter à la réalité des exigences de travail en équipe.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Analyse des notes

Assiduité

Appréciations des professeurs

Projet professionnel

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

- S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en oeuvre des techniques de montage et de post-production
- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement
- Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)
- Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en oeuvre de projets
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletin scolaire	Analyse des notes et de la moyenne générale	Bulletins scolaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Complémentaire
Savoir-être	Posture professionnelle	Entretien de motivation individuel	Projet et posture au moment de l'entretien	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Entretien de motivation individuel	Échange au moment de l'entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences	CV + étude du projet professionnel	Dossier de candidature complet	Très important

Signature :

Cecile DELRUE,
 Directeur de l'établissement ESPL - école supérieure
 des pays de la Loire